

## **A** Accès routier

A partir du Bourg d'Oisans, prendre la D1091 puis la D530 en direction de la Bérarde (34 km). Route étroite à partir du hameau de Champhorent, fermée l'hiver.

## **P** Parking conseillé

Au pied du hameau en bordure du torrent du Vénéon

## **i** Transport

Arrêt de car : La Bérarde

## **i** Lieux de renseignement

Afin de vérifier que les sentiers soient praticables et pour en savoir plus sur la découverte du territoire, veuillez-vous renseigner préalablement :

### **Maison du Parc de l'Oisans**

Présentation en image des richesses naturelles de l'Oisans et des métiers de montagne. Information, documentation sur le Parc, projections, coin lecture pour les enfants. Accessible aux personnes à mobilité réduite. Entrée libre. Toutes les animations du Parc sont gratuites sauf mention contraire.

Tel : 04 76 80 00 51

<http://www.ecrins-parcnational.fr/> [oisans@ecrins-parcnational.fr](mailto:oisans@ecrins-parcnational.fr)

Rue Gambetta

38520 Le Bourg d'Oisans

Lat : 45.055496154 Long : 6.02819657936



## **Itinéraires liés**

Le refuge du Châtelieret



## **LE REFUGE DU CARRELET** *Oisans - Saint-Christophe-en-Oisans*

**Durée**  
3 h

**Longueur**  
7.9 km

**Dénivelé positif**  
269 m

**Difficulté**  
Facile

**Type**  
Aller-retour

**Pratique**  
A pied

**Thèmes**  
Flore  
Histoire et  
architecture  
Refuge



Credit photo:Le plan du Carrelet (PNE - Roche Daniel)

**Randonnée familiale le long du Vénéon qui pénètre au cœur du massif et permet de découvrir un panorama alpestre.**

Au fond d'un vallon rocailleux, ce chemin remonte aux origines du Vénéon et débouche sur le plan du Carrelet. La verdure de ce "plan" contraste avec la falaise abrupte de l'Ailefroide qui domine le refuge de ses 2000 m de dénivelée. Ce sentier a fait l'objet d'une importante restauration par les équipes du Parc national afin qu'il soit accessible pour le plaisir des randonneurs.

Cet itinéraire est dans le cœur du Parc national > Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour



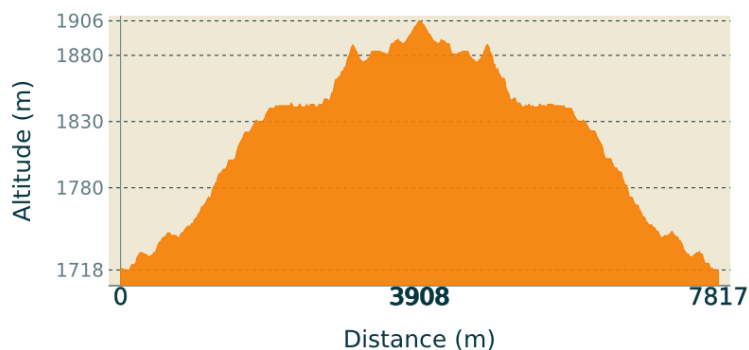
## Itinéraire

Prendre le sentier soit au fond du parking au bord du torrent du Vénéon soit dans le village en passant devant la maison de la montagne. L'itinéraire longe la rive droite du Vénéon en franchissant plusieurs torrents secondaires équipés de passerelles pour arriver au refuge du Carrelet. La mise en place d'un pavé en pierres sur des portions du sentier a permis de lutter contre l'érosion liée au passage des randonneurs et aux ruissellements. Le retour se fait par ce même itinéraire.

### △ Recommandations

En cas de forte affluence, stationnement possible à l'entrée du hameau juste avant le pont.

## Profil altimétrique

















Altitude min : 1718 m

Altitude max : 1906 m



## Sur le chemin...

- |  |  |
|--|--|
|  Hameau de la Bérarde <b>A</b>   |  La Vallée de la Pilatte, Laurent Guétal <b>H</b>  |
|  La Bérarde en Oisans..., Laurent Guétal <b>B</b>                         |  La création du Parc national des Ecrins <b>I</b> |
|  Trèfle saxatile <b>C</b>   |  Haut Vénéon <b>J</b>                             |
|  Prémices d'un Parc national en 1913 <b>D</b>                             |  Azuré du serpolet <b>K</b>                       |
|  Extension et limites du premier « Parc national » <b>E</b>               |  Conquête de l'Ailefroide <b>L</b>                |
|  Surveillance, connaissance et aménagement du Parc de la Bérarde <b>F</b> |  Pinède de pins à crochets <b>M</b>               |
|  Privilégier la nature <b>G</b>   |  Pin à Crochet <b>N</b>                           |



## Hameau de la Bérarde **A**



(Crédit photo : Collection PNE)



## La Bérarde en Oisans..., Laurent Guétal **B**



Du hameau de la Bérarde, il est possible de remonter le long du Vénéon pour parvenir jusqu'au refuge de la Pilatte. C'est probablement l'itinéraire qui inspira Laurent Guétal (1841-1892) pour son tableau La Bérarde en Oisans et la vallée de la Pilatte. Passé quarante ans, l'artiste parcourt inlassablement la Chartreuse, Belledune et l'Oisans. Considéré comme un des principaux peintres de paysages dauphinois de la seconde moitié du XIXe siècle, il transmettra sa passion de la montagne à de nombreux élèves, et notamment à Edouard Brun et Charles Bertier.

(Crédit photo : © Musée de Grenoble)



## Trèfle saxatile **C**



Ce petit trèfle rare colonise les moraines et les gravières cristallines comme à la confluence du Vénéon avec la Romanche jusqu'au vallon du Chardon. De couleur blanchâtre ou rosâtre ses fleurs sont très petites et portent des poils blancs qui leur donnent un aspect duveteux.

(Crédit photo : PNE - Nicolas Marie-Geneviève)

## **Prémices d'un Parc national en 1913** D

Au début du XXe siècle, la nécessité de protéger les versants montagneux du Haut Vénéon se fait jour pour limiter l'érosion des sols et les crues torrentielles que subissent la Romanche et son affluent le Vénéon. La déforestation et l'exploitation pastorale sont en cause à cette époque. Ainsi, en 1913, après de longues négociations l'État achète environ 4000 hectares de terrains à la commune de Saint-Christophe-en-Oisans pour en faire un « Parc national ». Le développement du tourisme et de l'alpinisme sous l'impulsion du CAF et de du Touring Club de France à partir de la seconde moitié du XIXe siècle dans ce secteur de l'Oisans n'y est pas étranger non plus. L'inspecteur des Eaux et Forêts écrit alors que la création du Parc entraînera « des avantages pour la commune de Saint-Christophe aussi bien que pour le développement du tourisme en Dauphiné ». Ce Parc novateur, à l'époque, ne s'appuie sur aucun texte de Loi ni fondement réglementaire entraînant quelques flous comme le montre les différentes dénominations utilisées (Bérarde, Oisans, Pelvoux, etc).

## **Extension et limites du premier « Parc national »** E

Localement le nom "Parc de la Bérarde" est évoqué. L'administration emploie parfois la dénomination de "Parc national de l'Oisans" jusqu'à l'acquisition de nouvelles parcelles sur Pelvoux en 1923 (vallée de Celse-Nière, glacier noir, glacier blanc...). L'appellation de ce Parc qui concerne dorénavant les différents versants du massif du Pelvoux devient alors le « Parc national de Pelvoux ». L'extension du Parc au territoire du Valgaudemar se réalise en 1924, portant ainsi la surface de l'ensemble à près de 13 000 ha. En 1955, une réserve nationale de chasse est créée sur le périmètre du Parc national du Pelvoux. Malgré l'action des forestiers l'après-guerre n'est pas une période favorable pour le Parc national du Pelvoux qui connaît des limites : peu de crédits financiers, absence d'un structure de gestion et quasi inexistence de travaux scientifiques. Le "Parc national des Ecrins" voit le jour le 27 mars 1973 dans le cadre de la loi de 1960, créant ainsi un véritable statut des Parcs nationaux français.

## **Surveillance, connaissance et aménagement du Parc de la Bérarde** F

Le conservateur des Eaux et Forêts de Gap se soucie de la surveillance de ce Parc et suggère le recrutement de guides du Pays comme gardes auxiliaires. « Ces bons alpinistes aideraient à la surveillance de la chasse, le Parc devant être une réserve de chamois de tout premier ordre...ils devront aider le service forestier pour l'étude et les travaux à faire dans le Parc ». Deux postes sont créés en 1927. Dans les années 1910, la demande de réintroduction du Bouquetins des Alpes auprès de l'administration italienne reste sans suite. En 1913, une autorisation de transports de grands tétras en provenance de Belgique est délivrée sans que l'on sache actuellement si les oiseaux furent relâchés dans le massif.

## **Privilégier la nature** G



Dans les premières années, le principe de laisser faire la nature prévaut face aux demandes de reboisement en mélèzes et pins cembro de certains forestiers. Malgré tout après la seconde guerre mondiale des terrains seront restaurés par le reboisement dans le Parc et sa proche périphérie. La présence des visiteurs n'a jamais été exclue et l'administration forestière réalise des aménagements touristiques. Il s'agit principalement d'ouvrages liés à l'alpinisme comme l'ouverture et la restauration de sentiers à l'image de ceux permettant l'accès aux refuges de Temple-Ecrins, la Pillate et Gioberney. Des subventions sont aussi accordées pour la construction de refuges. La route d'Ailefroide au Pré de Madame Carle est également ouverte en 1937-1938 à des fins touristiques.

*(Crédit photo : PNE - Collection Tron Lucien)*

## **La Vallée de la Pilatte, Laurent Guétal** H



Très tôt tourné vers la peinture de la nature, Laurent Guétal consacre à la montagne les dernières années de sa vie et ce sont les oeuvres peintes durant cette période qui firent sa popularité. Parmi elles, on trouve le Lac de l'Eychauda (1886), la Vallée d'Entraigues (1887) ou la Vallée de la Pilatte, tableau qu'il présente au Salon en 1888. Il est le premier à montré le vrai visage des Alpes dauphinoises, massif encore mal connu à l'époque.

*(Crédit photo : © Musée de Grenoble)*



## La création du Parc national des Ecrins

Lucien Devies, président de la Fédération Française de la Montagne et ancien Président du CAF écrit un plaidoyer dans la revue de décembre 1963 du CAF pour la création d'un « Parc national dans le Haut Dauphiné » sur le périmètre du massif des Ecrins. L'administration d'Etat prend alors le relais. Cependant, le projet de Parc dans les Pyrénées occupe les agents. Il faut donc attendre 1969 et une nouvelle intervention de Lucien Devies (toujours par l'intermédiaire de la revue du CAF) pour que le projet soit relancé. Une mission d'étude est alors confiée à Florent en 1971. Après plusieurs phases de consultation et de concertation avec les élus locaux, le décret portant la création du « Parc national des Ecrins » est signé le 27 mars 1973 sur une surface de 91 800 ha protégés. Il s'agit du cinquième Parc national officiellement créé. D'autres suivront ; en 2013, la France compte 10 Parcs nationaux.



## Haut Vénéon



C'est dans ce vallon que le torrent du Vénéon prend sa source donnant son nom à la vallée. À l'automne, puis en hiver et au printemps, les eaux du Vénéon prennent une remarquable couleur selon l'éclairage de la journée. Cette teinte si particulière s'explique par la forte minéralisation qui sature l'eau et renvoie les rayons lumineux. En effet, sous l'action de la fonte des neiges, l'eau ruisselle de tous côtés et lessive

des particules fines de silice plus ou moins colorées et en partie dissoutes. Il suffit de recueillir un peu de cette eau, la laisser évaporer pour constater un dépôt à la texture très fine : la farine glaciaire.

(Crédit photo : PNE - Roche Daniel)



## Azuré du serpolet



Ce papillon aux ailes bleues tachetées de noir fréquente les pelouses montagnardes et confie aux fourmis le soin d'élever ses chenilles. Il dépose ses oeufs sur sa plante hôte, le serpolet, dont les boutons floraux nourrissent la chenille jusqu'à ce qu'elle se laisse tomber au sol. Les fourmis *Myrmica* prennent alors le relais. Elles sont attirées par le miellat que produit la chenille et la transportent jusqu'à la

fourmilière pour la traire. La chenille devient carnivore et se nourrit de jeunes larves de fourmis sans être inquiétée. Elle hiberne ainsi jusqu'au printemps. Parvenue à maturité, elle se chrysalide dans la fourmilière. Le papillon éclot et sort rapidement rejoindre l'air libre pour assurer la reproduction de l'espèce.

(Crédit photo : PNE - Grosselet Olivier)



## Conquête de l'Ailefroide



Par son ampleur, sa hauteur, sa raideur, la conquête de la face nord-ouest de l'Ailefroide (vue impressionnante sur la face nord-ouest d'Ailefroide qui domine le plan du Carrelet, à 3954 m d'altitude) est comparable à la célèbre face nord des Grandes Jorasses d'après Devies. La première ascension s'effectua par la cordée Devies et Gervasutti les 23 et 24 juillet 1936. Lors de la marche d'approche à partir du refuge

de Temple-Ecrins, Gervasutti se cassa une côte, ce qui ne les empêcha pas de réaliser cette prestigieuse première.

(Crédit photo : PNE - Roche Daniel)



## Pinède de pins à crochets



La pinède de pins à crochets du Carrelet est considérée à juste titre comme une des plus haute d'Europe. En effet, elle occupe le versant jusqu'à 2400 m d'altitude. Elle se développe aussi vers le bas du fait de l'arrêt de l'activité pastorale bovine du Carrelet au début des années 1970. Progressivement, la pelouse a été colonisée par une lande à genévrier nain qui favorise l'implantation du pin à crochets.

(Crédit photo : PNE - Nicollet Bernard)



## Pin à Crochet



Le pin à crochet est une essence d'altitude. Cet arbre se rencontre sur les versants ensoleillés jusqu'à 2450 m d'altitude. S'il peut atteindre localement jusqu'à 15 m de hauteur, il devient beaucoup plus court et tortueux, voir buissonnant, lorsque les conditions s'avèrent difficiles. Son enracinement est solide, c'est une espèce très frugale qui

supporte une période de végétation très courte, le grand froid, la neige, la sécheresse, la luminosité d'altitude, le vent et le verglas. Il peut être utilisé comme essence de reboisement d'altitude en vue de protéger certains sols et de lutter contre les départs d'avalanche.

(Crédit photo : PNE - Lévy Frédérique)